

# Compte rendu des CAP A, B et C Recours de notation 2014

## CAP 1 - Inspecteurs

**Siégeaient pour la CGT :** F. Bourgeois, M. Reynaud, D. Schnakenbourg (suppléant)

### Ordre du jour

- Recours de notations

### Recours de notation

Sur les trois dossiers présentés, aucun n'a obtenu satisfaction. Les recours portaient aussi bien sur les appréciations que sur le profil croix.

La réserve de l'administration était d'1 mois et n'a pas été utilisée.

Deux recours demandaient l'attribution de 2 mois (au lieu d'un mois pour un dossier et d'avancement moyen pour l'autre). La direction a maintenu ses propositions. L'autre recours demandait l'attribution de la mention d'encouragement, que la direction a également refusé.

### Commentaires

Nous avons voté contre le maintien de notation proposé par l'administration. Les demandes des trois chefs de service concernés n'ont pas été satisfaites sans tenir compte du travail effectué par ces agents ni de leur investissement dans la conduite de leur service. Une fois encore, la direction fait payer au cadre A les déficits de personnels de la structure qu'il gère.

La direction rêve d'un profil de chef de service.... visiblement son rêve se fracasse sur le mur des réalités. Elle a rejeté les demandes en usant de tous les stratagèmes possibles, y compris en usant d'arguments fallacieux ou de réalités tronquées.



Par ailleurs, en questions diverses, nous avons demandé quels étaient les quatre postes vacants en direction qui figurent sur la note de service de mutation interne. Il nous a été répondu qu'en réalité il n'y en avait que 2, puisque 2 ALD sont actuellement en surnombre sur des postes de direction. Par contre en BDV, il y a deux postes vacants... qui le resteront si rien ne change. Y aura-t-il assez de sombreros pour tous ??? Réponse à la prochaine CAP le 17 juillet...

# CAP 2 - Contrôleurs

**Siégeaient pour la CGT :** M.-A. Thomas, J.-F. Dichamp, A. Klenck, J.-P. Combelles

## Ordre du jour

- Recours de notations

### Recours de notation

Un seul dossier à la CAPL mais trois recours avaient, préalablement, été déposés devant l'autorité hiérarchique.

La réserve de l'administration était de un mois.

Le recours demandait l'attribution d'un mois de réduction. Il a été précisé que le chef de service demandait une reconnaissance de la valeur de l'agent ce qui a été immédiatement approuvé par la direction.

### Commentaires

Nous avons voté pour tout en regrettant que des problèmes de contingentement aient obligé cet agent à faire un recours pour arriver à faire reconnaître sa valeur professionnelle.

# CAP 3 – Agents d'Administration

**Siégeaient pour la CGT :** B. Jantal, Y. Lagarde

## Ordre du jour

- Recours de notations

### Recours de notation

Là aussi un seul dossier à la CAPL, mais pour une révision d'appréciation sur le tableau synoptique. Malgré les interventions des organisations syndicales, la Direction a refusé de revenir sur le choix du responsable de Centre.

### Commentaires

Nous avons voté contre le maintien du tableau synoptique en l'état.